

Le Temps

I. Le Temps. 1942-04-02.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'UTILISATION des sarments de vigne

Important, nul n'en doute, en un temps où aucune matière, aucune énergie ne doivent être perdus; pour les 400.000 hectares du vignoble métropolitain, la production totale de sarments est de 600.000 tonnes, soit 400.000 tonnes d'une fibre cellulosique utilisable et, au point de vue de l'énergie, l'équivalent de 100.000 tonnes d'essence. Tout cela, la nature nous l'offre chaque année, mais dans des conditions telles qu'un régime normal les agriculteurs préféreraient pour être débarrassés; telle était, du moins, l'opinion qu'ils exprimaient à leur congrès de 1938; depuis lors ils semblent être devenus moins généreux; faut-il croire que c'est parce qu'ils ont constaté que ces sarments, jadis dédaignés, ont acquis une valeur dans la disette présente?

Mais il ne s'agit plus, aujourd'hui, de tirer la couverture à soi; il faut tenir compte des vents et marées, et si la France ne traite pas bien son vin, c'est pour cela que les gens raisonnables estiment qu'actuellement le vigneron doit, en cédant ses sarments, retourner 200 à 300 francs par hectare à ceux qui assumeront la tâche, infiniment délicate, de les utiliser.

Car c'est là que gît toute la difficulté du problème; en fin d'année parcourez les plaines ondées de l'Hérault et de l'Aude où, sans interruption, la vigne succède à la vigne. C'est l'époque de la taille; armés d'un sécateur agile, des hommes s'émeuvent sur les branches les bourgeons de l'an prochain, porteront les grappes, les branches supérieures, réunies en quenouilles, restent sur place, et les champs se recouvrent de ces sarments, qui ne prendront de valeur que si on réussit à les rassembler et à les utiliser. On me dit que dans le Biterrois de grands viticulteurs montent des installations de carbonisation perfectionnées, et je me réjouis de les voir prendre intérêt à ce problème. Mais je voudrais montrer aussi que de telles solutions sont possibles, et également intéressantes, suivant qu'on cherche à obtenir de la chaleur ou du papier.

Quelle que soit celle qu'on adopte, il faudra d'abord rassembler les sarments au point où sera effectué leur traitement, par exemple à la coopérative agricole de chaque commune; cette tâche préliminaire se heurte à de graves difficultés dues à l'encombrement et à l'éparpillement du produit; un camion de 5 tonnes a fait son plein avec une tonne de sarments et est obligé de montrer le caractère énergique de son mode de transport. Pour moi, si j'étais le ministre de l'Instruction publique, je mobiliserais dans chaque commune toute la marmaille des écoles avec toutes les charrettes à bras disponibles; pendant quelques jours la pédagogie chômerait, mais le

NOUVELLES DE L'INSTITUT

Académie des beaux-arts

M. Adolphe Boschot, secrétaire perpétuel, de retour d'un voyage à Nice, entretient l'Académie de la situation des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, installés dans la Villa Il Paradiso.

Académie des sciences morales et politiques

M. Michel Huber, directeur honoraire de la statistique générale de la France, a achevé la lecture de son mémoire sur la Statistique et la conduite des affaires publiques et privées. MM. Lalande et Germain-Martin ont souligné l'intérêt de cette communication et la suggestion de ce dernier. L'Académie a décidé d'ouvrir une discussion à son sujet. En comité secret le prix Audifrédy (dévoûment) a été ainsi partagé: 8.000 francs au sanatorium des épileptiques de France à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), en la personne du docteur Douady; 4.000 francs à l'Association d'assistance aux vieillards de Paris, en la personne de Mlle Pédié; et 500 francs à l'Association Saint-Louis-de-Gonzague, à Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir), en la personne de l'abbé Bridet.

Académie des sciences

Mort de Sir William Bragg. — M. Esclapart, président, a annoncé la mort du célèbre physicien anglais Bragg, membre associé étranger de l'Académie. Sir William Bragg était né à Westwood (Cumberland), le 2 juillet 1879. Professeur de physique à l'université de Londres, il avait acquis une renommée mondiale par ses beaux travaux sur les rayons X et leur étude au moyen des cristaux.

Mort de M. Emile Mathias.

Le président a annoncé aussi la mort, à l'âge de 81 ans, de M. Emile Mathias, correspondant de l'Académie pour la section de physique générale. Ancien directeur de l'Institut et de l'Observatoire de physique du globe du puy de Dôme, professeur honoraire de la faculté des sciences de Clermont-Ferrand, M. Mathias avait étudié notamment d'une manière savante et méthodique les différentes formes de la foudre.

Communiqué diverses.

Dans une note transmise par M. Blarinhem, M. Emile André et Mlle Charles Kogane étudient la possibilité d'accroître la production d'huile des cultures de colza en recherchant les variétés à maturité précoce et homogène, telles la variété dite colza paraplume. M. Javillier a déposé un ouvrage de MM. Paul Meunier et Yves Raoul, pour lequel il a écrit une préface, et qui est intitulé: Le diagnostic chimique des autimismes.

de véritables fibres; eux seuls permettent d'éliminer l'écorce, surtout de lignine, c'est-à-dire d'une matière non fibreuse, qui n'a de valeur qu'au point de vue calorifique. Ces procédés chimiques sont variés; certains sont inapplicables aux sarments, en raison de leur teneur excessive en silice; mais, finalement, on obtient une pâte très fine, qui sert à fabriquer des papiers de bonne qualité, mais inférieurs évidemment à ceux qu'on peut tirer des chiffons ou de l'alfa. Ainsi, à travers cent difficultés, on finit par trouver les emplois de cette matière, que la nature semble ne nous avoir donnée que pour exercer notre sagacité et mettre à l'épreuve notre volonté de résistance.

Quelques notes prime-sautières marquent la place d'Eugène Boudin, ce « roi des ciels », hollandais, venu en France à 27 ans pour y mourir quarante-cinq années plus tard, gardant toujours la fraîcheur de sa vi-

L'ART A PARIS

Cent ans d'aquarelle française

Une galerie du faubourg Saint-Honoré groupe en ce moment la plupart des grands noms de la peinture française depuis le romantisme. Elle se présente sous le titre *Un siècle d'aquarelle*. Disons tout de suite qu'il ne s'agit point de la seule aquarelle classique, laquelle fait jouer sur le fond du papier les transparences de la couleur, mais qu'on a étendu le sens du mot à toute la peinture à l'eau, admis les divers lavés, les dessins rehaussés et la gouache elle-même. Par là s'est ouvert le champ de l'exposition et s'est augmentée sa richesse.

C'est en effet il y a une centaine d'années que l'aquarelle, qui n'était pas tout à fait inconnue en France, y prit son essor sous l'influence de Bonington, Anglais de naissance et de tempérament, qui vers 1816 ou 1817 copiait à l'aquarelle des tableaux du Louvre, où il se lia d'amitié avec Delacroix, lequel déclare dans une lettre à Soulier s'être bien trouvé de « la société de ce london-à-lors ». L'aquarelle jouissait alors en Angleterre d'une grande faveur: la Society of painters in water-colours y fut fondée en 1804, et l'on sait avec quelle audace et quel bonheur un artiste comme Turner usa de ce procédé. Notons en passant que la Société des aquarellistes français fit sa première exposition en 1839 seulement et que la plupart de ses membres n'eurent qu'une notoriété académique et passagère.

Quoi qu'il en soit et bien que Géricault et d'autres contemporains aient employé l'aquarelle aux côtés de Delacroix et avant lui, on peut considérer ce dernier comme le premier qui ait usé d'une façon suivie de ce mode d'expression. On sait l'abondance et la valeur de celles qu'il rapporta du Maroc. Il laisse de délicieuses paysages dont certains se rattachent étroitement à ceux de ses contemporains du genre que fut Direr, avec d'autres qui ouvrent la voie à l'impressionnisme.

La plupart des aquarellistes français, depuis Ingres et le romantisme, ont leur nom au catalogue de cette exposition, qui ne pouvait prétendre ni à rassembler tous ni à montrer leurs œuvres principales, surtout en ce moment. Il y a là maîtres et petits maîtres: Paul Huet, Millet, Isabey, Tony Johannot, Gavarni, deux gouaches représentant Barry, deux dessins lavés de histoire rappellent le grand nom de Daubigny; les chroniqueurs comme Eugène Lami et Constantin Guys sont bien représentés, et tout cela constitue le préluce d'un ensemble qui apparaît comme la glorification de notre école moderne, depuis Manet et Degas.

En somme, l'aquarelle a pris en France son essor quand elle ne s'est plus contentée de servir à des notes de rappel, et de idées de composition ou à un repechage, lorsqu'elle a voulu trouver sa fin en elle-même et

NOUVELLES DU JOUR

Le maréchal Pétain inaugurer le Semaine de l'aviation

On sait qu'une Semaine de l'aviation doit se dérouler à Vichy du 4 au 11 avril. A cette occasion auront lieu diverses manifestations. En outre, une exposition internationale des avions de l'armée de l'air et de l'aviation civile se tiendra dans les locaux de l'établissement thermal. Cette exposition sera inaugurée par le maréchal Pétain, chef de l'Etat, le samedi 4 avril, à 16 h. 30. Le matin, à 10 heures, la presse sera reçue par le général Berget, qui fera ensuite une visite commentée de l'exposition. Le public sera admis à partir de 18 heures. L'exposition restera ouverte jusqu'à la fin de la Semaine de l'aviation.

La cérémonie aux couleurs aura lieu chaque jour, à 10 heures et à 19 heures. Volé d'autre part les principales manifestations qui marqueront cette Semaine: Lundi 6 avril, à l'hippodrome, de 14 h. 30 à 15 h. 45, démonstration de modèles réduits; à 15 h. 45, ascension en ballon libre effectuée par M. Dolfus, recordman du monde des ascensions en ballon libre. Au grand Casino, à 15 h. 45, conférence du général Chambe sur l'aviation et les jeunesses.

Mardi 7 avril, vente aux enchères de livres et de manuscrits à l'hôtel Carlton, avec projections. Mercredi 8 avril, conférence donnée à l'hôtel Carlton, à 20 h. 45, par M. Dolfus, sur l'histoire de l'aviation, et par M. Dolfus, sur les perspectives d'avenir de l'aviation commerciale. Jeudi 9 avril, soirée de gala au grand Casino, avec la musique de l'air et les concours de l'équipe des Jeunes et de Jeunesse et Montagne.

Samedi 11 avril, conférence du général Chambe et du capitaine Accart, à 17 heures, à l'hôtel Carlton, sur l'aviation française pendant la guerre 1939-1940. La musique de l'air sera entendue à de nombreuses reprises au cours de ces diverses manifestations.

La commission d'information générale entend l'amiral Darlan

La commission d'information générale du Conseil national a commencé mardi matin, en séance plénière, l'examen des conclusions de ses quatre sous-commissions et a poursuivi l'après-midi cette délibération dans une seconde séance au cours de laquelle le ministre de l'Armée, l'amiral Darlan, vice-président du conseil.

M. Pierre Pucheu à Paris

M. Pierre Pucheu, ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur, est arrivé hier mardi à Paris venant de Vichy. Il a présidé ce matin la réunion mensuelle des préfets régionaux de la zone occupée. Cette réunion a, en effet, lieu le premier mercredi de chaque mois.

Abonnements par avion

Pour l'Afrique du Nord et les colonies d'Afrique desservies par la voie aérienne, nous acceptons jusqu'à nouvel ordre des abonnements de 3 mois, aux tarifs suivants: Algérie, Tunisie, Maroc. 172 fr. Colonies d'Afrique.... 421 fr.

ECHOS

ET INFORMATIONS

En l'honneur de Mistral à Nîmes

A l'heure où la statue en bronze de la gloire de Mistral qui s'élevait sur la place du Forum en Arles, inaugurée au début de son existence, était démolie, la ville de Nîmes, où le poète de Mirailles a passé son baccalauréat, célébrait avec éclat le 28^e anniversaire de sa mort. C'est en effet le 25 mars 1914 que le chanteur qui a su relayer à leur terre et à leurs dieux, par le génie d'une langue tombée au rang de patois, les passions de ses contemporains, était enseveli dans le cimetière de son village auquel le maître de Maillane fut toute sa vie fidèle et qui est devenu aujourd'hui un des lieux où souffle l'esprit.

M. Angelo Chiappe, préfet du Gard, qui présidait la cérémonie, souligna l'importance de cette manifestation en l'honneur de l'écrivain que le maréchal a désigné comme le guide et le maître de la renaissance française. Ce fut ensuite un brillant hommage rendu au chante provençal par M. René Gillouin, chargé de mission par le chef de l'Etat. Il évoqua la valeur et la portée de l'œuvre mistralienne et exposa les sources mêmes du génie de Mistral. Par de nombreuses citations le conférencier souligna combien ce grand esprit régionaliste n'est jamais en opposition avec l'unité intégrité française, mais au contraire demeure un puissant facteur du véritable patriotisme français.

Naisances

Jean-Paul, François et Gérard Lebrun ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, le 31 mars, à Paris, 7, rue de Sfax.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Adolphe Bourdelle, conseiller honoraire à la cour d'appel de Poitiers, ancien directeur de l'Institut, décédé le 26 mars 1942, à Brantôme (Dordogne), dans sa 80^e année.

Nouvelles diverses

Le général Laure et M. François Valentin, directeur général de la Légion française des combattants, se sont rendus en début de semaine à Brantôme et visiteront la Bigorre le 13 avril. De grandes manifestations légionnaires auront lieu à Tarbes à l'occasion de cette visite. La chambre des métiers de la Seine, dissoute le 4 décembre dernier et remplacée par une délégation spéciale chargée de préparer la réorganisation des pouvoirs, vient d'être constituée par arrêté du préfet de la Seine, M. Henri Bardet, maître, artiste et sculpteur. La commission administrative des hospices de Nice a décidé d'offrir à dix enfants de familles éprouvées par les bombardements de la région, un séjour d'un an dans sa maison de la colline de Cimiez, destinée aux enfants.

Nous apprenons que notre confrère « l'Echo de Paris », actuellement réplé à Clermont-Ferrand, a cessé provisoirement de paraître depuis le 31 mars 1942.

Un musicien, si l'on peut ainsi l'appeler, c'est Adolphe Adam. Les loisirs forcés d'une convalescence, et la découverte fortuite, dans une vieille bibliothèque, de toute une correspondance entre l'auteur de *Giselle* et un Berlinois nommé Spiker, ont offert l'occasion de lire une certaine lettre de l'auteur de *Giselle* de 1836 à 1850, envoyée régulièrement à l'Allemand pour un journal de Berlin, des informations sur la musique que l'on entend à Paris: le plus assidu des représentants de presse n'a jamais fait mieux. On voit ainsi sortir de l'ombre, pour un instant, quantité d'œuvres et d'interprètes dont les noms mêmes sont oubliés. Et l'on apprend en outre que tels étaient les goûts, les préférences, les habitudes du public, du public moyen, du gros public; car Adam n'a égard qu'à ce public-là; c'est en pensant à lui qu'il écrit, non seulement ses lettres, mais ses opéras-comiques et ses ballets. Il en fait d'ailleurs partie; il est ce public même, personnifié dans un compositeur de musique. C'est ce qui fait l'attrait et l'intérêt de cette longue correspondance: aucun document ne nous renseigne si exactement et minutieusement sur les idées musicales de nos grands-pères, et du même coup sur celles des compositeurs qui travaillaient à leur plaisir.

Dès le début de la première lettre on sait à quoi s'en tenir sur l'heureux accord d'Adolphe Adam et de son public. « Le succès de mon *Postillon*, annonce-t-il glorieusement, il s'agit du *Postillon de Longjumeau*, dépasse toutes les espérances que j'avais conçues hier, à la quinzième représentation, on a encore refusé beaucoup de monde, faute de place. Tout me fait pressager qu'il en sera de même pendant longtemps... » Et par contraste, dans la deuxième lettre, écouter-le parler du grand homme méconnu qui va être, d'un bout à l'autre de cette correspondance, la bête noire de l'auteur fortuné du *Postillon*: « Berlioz annonce pour dimanche, sous le titre de concert, un de ses charivaris qu'il intitule *Symphonie fantastique*. Je ne vous dis cela que pour mémoire, parce que je n'irai certainement pas l'entendre... » Voilà comment Adam, lorsqu'il s'agit de Berlioz, accomplit sa fonction d'informateur et de juge musical: il condamne sans vouloir connaître. C'est l'unique exception à cette partialité que j'admire tout à l'heure: il faut convenir qu'elle est fâcheuse. Par compensation, la même lettre informe Spiker qu'à la vingt-cinquième représentation du *Postillon* « on a fait quatre mille de recette, ce qui est énorme dans notre petite salle ». La troisième épître annonce le succès de l'*Ambassadrice* d'Auber, « ouvrage délicieux de fraîcheur et de légèreté ». Et Adam conclut triomphalement: « Le théâtre a enfin vu résoudre un problème

CHRONIQUE MUSICALE

Opinions d'un monsieur des musiciens et la musique

PAR PIERRE LALO

Je ferai un supplément à ma lettre, demain soir après la première représentation.

Adam tient parole, et rédige le supplément promis. « C'est seulement grâce à l'influence des Bertin et du *Journal des Débats* que Berlioz a pu jouer son ouvrage à l'Opéra », dit-il. Mais, vous dire que M. Bertin de Vaux, pair de France et propriétaire des *Débats*, a une fille, infirme à ne pouvoir bouger, qui est passionnée pour la musique, mais non la musique des autres, la sienne, ce qui est une effroyable chose. Cette fille a fait un opéra nommé *Eméralda*, sur un détestable livret que Victor Hugo a tiré de sa *Notre-Dame de Paris*. Mais il fallait un musicien pour surveiller les répétitions. C'est Berlioz qui en prit le soin. Pour l'en récompenser, les Bertin ont fait recevoir et monter à l'Opéra un ouvrage en deux actes de lui, *Benvenuto Cellini*, dont on s'est occupé peu de trois mois, et où personne n'a pu se reconnaître: je vais vous en donner une preuve. A l'une des répétitions, les deux premiers violons étaient en retard d'une mesure sur les premiers; cela dura cent trente et une mesures, sans que Berlioz, Habeneck et les musiciens s'en aperçussent. Ce ne fut qu'à une mesure de silence, où tout l'orchestre s'arrêta, sauf les deux premiers violons, que l'on reconnut qu'il y avait eu faute... Ici, le pauvre Adam se laisse bien maladroitement égarer par sa méchante lueur. La naïveté historique qu'il rapporte avec tant de complaisance était, de son temps, déjà fort rebattue: on l'avait jadis contée à propos de Rameau; plus tard, on l'a redite pour un père au moment de *Namouna*. Et à quel faire croire qu'un musicien et un praticien tel qu'Habeneck ait pu être l'inconscient victime d'une telle mésaventure? Mais ne nous lassons pas de suivre dans son impartial compte rendu l'auteur du *Postillon*: « Tout ce que je pourrais vous dire ne vous donnerait pas une idée du charivari que j'ai entendu hier soir, de sept heures et demie à onze heures, car les deux actes durent trois heures et demie. Ce qu'il faut admirer, c'est que les

n'y a pas eu moyen de le redire. Bref, je ne puis augurer si le succès dépassera celui du *Postillon*, ce qui n'est guère possible, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il a été beaucoup plus grand la première fois.

Ainsi se poursuit la correspondance d'Adolphe Adam, alternance à peu près régulière des louanges qu'il se décerne à lui-même et des anathèmes dont il accable Berlioz. « Nous allons avoir, pour la translation des restes des martyrs de Juillet, de la musique composée ad hoc par maître Berlioz, ce qui est vraiment honteux pour nous autres compositeurs français de voir cette faveur du gouvernement accordée à un homme dont il accable Berlioz. Je suis sûr que ce ballet aurait un immense succès à Berlin; et je pense bien que vous ne serez pas la dernière capitale qui le montera. » Mais les deux exemples que voilà ne suffisent-ils pas? Un peu plus tard, quelques nouveaux noms apparaissent dans les lettres: d'abord celui du pianiste Thalberg, fort en vogue à cette époque à Paris un séjour de quelques semaines, pendant lesquelles il a donné deux grands concerts qui ont été excessivement suivis, et où il a obtenu un immense succès, surtout dans une étude de sa composition qui est une ravissante chose. Il a joué beaucoup dans les salons et a partout excité le même enthousiasme. Thalberg était, au témoignage d'autres musiciens comme Gounod, Saint-Saëns ou César Franck, qui m'ont parlé de lui, un pianiste pourvu d'un mécanisme brillant, mais un interprète fade et froid. Quant à ses compositions, c'est le néant. Et voici l'opinion d'Adam sur Liszt: Les journaux ont écrit des éloges, mais ce sont faites à Liszt; on trouve en général que vous vous enthousiasmez un peu fort pour un instrumentiste dont nous admirons l'habileté, mais que nous n'avons jamais voulu reconnaître comme un détestable compositeur, dont la musique n'a jamais pu réussir chez nous. Sous ce rapport, nous ne faisons aucune comparaison entre lui et Thalberg. Nous n'estimons guère sa personne: c'est ce que nous appelons en France un sauteur... Rien ne manque à l'iniquité ni à la fausseté de ce portrait. Liszt, dont l'œuvre immense a de tous côtés ouvert des voies nouvelles à la musique, traite de quantité négligeable les autres compositeurs, dont Thalberg, Liszt, l'esprit et le pied d'un vaste et de la plus noble, le cœur le plus généreux, qualifié de sauteur par un traquant de musiquette tel que l'auteur du *Postillon de Longjumeau*, c'est un spectacle devant lequel on demeure confondu. Est-ce que Adam simple intelligence? Mais on n'est pas obtus à ce point. Est-ce aversion instinctive contre un homme qu'il est incapable de comprendre, mais qu'il sent être d'une autre race que lui? Pendant ce temps, Berlioz et Liszt fraternisent dans l'immortalité... Enfin, pour achever par un dernier trait, qui n'est pas le moins beau, cette revue de ses erreurs, de ses incompréhensions ou de ses faux jugements, voici l'opinion motivée d'Adam sur un autre grand musicien, qui ce pendant, par certains côtés, nous paraît d'abord sembler mieux fait pour lui plaire: « Verdi n'a pas réussi chez nous; le public n'est pas content; c'est moins mélodique que tous les ouvrages italiens, et moins fort d'harmonie que les opéras allemands; c'est un genre batarde qui ne satisfait personne; il n'y a pas la moindre inspiration dans cette musique. »

On le voit: à la fin comme au commencement de sa correspondance, Adam pour argument surpasse le goût du public. Ce goût est son guide et sa loi, dans son art à lui comme dans les jugements qu'il rend sur les autres. Il y a eu au temps de ma jeunesse un journaliste important que Veuilleux avait surnommé « Lupus le terrible ». Cet homme, en effet, ne publiait pas un article, n'écrivait pas une ligne où il ne s'efforçât, avec une souplesse et une humilité inaffigibles, de complaire à ses lecteurs, de caresser leurs faiblesses et de flatter leurs préjugés. Il y parvenait. Mais de ce qu'il a publié, de ce qu'il a écrit, de ce qu'il a pensé, rien ne subsiste: pas un article, pas une ligne, pas un mot. Le sort d'Adolphe Adam est pareil. Rien n'a survécu de l'obséquieuse musique qu'il composait pour satisfaire aux médiocres ou basses inclinations de la foule. Pas un de ses jugements n'est resté debout: ceux qui condamnaient les musiciens coupables de déplaire au public, comme ceux qui célébraient les louanges de public et de ses favoris, ont pareillement croulé en poussière. Il s'est toujours trompé. Son opinion a été l'infamie: « maîtres d'erreur » dont parle Pascal. Infailliblement, les hommes et les œuvres qu'il avait honnis sont entrés dans la gloire; infailliblement, les œuvres et les hommes qu'il exaltait sont tombés au néant... Mais que ces constatations ne nous rendent pas trop assurés de nous-mêmes. Notre temps aussi a d'étranges engouements, et de non moins étranges dédains, dont on citerait aisément des exemples: qui donc oserait affirmer que nos jugements à nous valent mieux que ceux de nos pères, et qu'à jour ou jour nous ne sommes pas occupés, tout comme eux, de préférer quelque *Postillon de Longjumeau* à un *Benvenuto Cellini*, à un Berlioz quelque Ambroise Thomas?